

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Oyem : un enfant de 3 ans périt dans un incendie

AEE  
Libreville/Gabon

JEREMY Obiang, un garçonnet âgé de 3 ans, est mort dans l'incendie qui a ravagé la maison familiale à Eyenassi, dans le 2e arrondissement d'Oyem. Les faits se sont produits dans la nuit de dimanche à lundi, fait savoir une source proche de la direction de l'investigation. Selon la même source, le feu aurait pris vers minuit, avant que le voisinage n'aperçoive les flammes s'élever vers le ciel. La maison en planches de six chambres dans laquelle vivaient 11 personnes s'est rapidement embrasée. Dans la panique, c'était chacun pour soi. Dans la confusion, le petit Jérémy Obiang profondément endormi, a sans doute été oublié par les siens. Le feu était tellement intense que la maison en planches



Photo: AEE

Les décombres de la maison après le passage des flammes.

a été réduite en cendres en quelques minutes. Et ce n'est qu'au petit matin que la famille a constaté l'absence du tout-petit. En procédant à la

fouille des décombres, c'était l'horreur. Le corps calciné de Jérémy Obiang gisait par terre, complètement carbonisé. La désolation totale était percep-

tible aussi bien du côté de la maison que du voisinage. Une enquête a été ouverte par les Officiers de police judiciaire (OPJ) – arrivés sur les

lieux pour les constatations d'usage –, dans le but de déterminer les causes réelles de cet incendie qui vient d'endeuiller cette famille.

### Le clin d'œil de *lybek*



## Akam-Essatouk : un trafiquant de cannabis interpellé avec 18 ballots

Alexis NDONG SIMA  
Oyem/Gabon

LES gendarmes de la brigade du district d'Akam-Essatouk, dans le département du Woleu, ont mis hors d'état de nuire Franck Eneme Ondo. Ce dealer présumé de cannabis qui transportait 18 ballots de ce stupéfiant a été écroué dernièrement à la prison d'Oyem.

Une source proche du dossier relate que Franck Eneme Ondo serait parti d'Oyem avec deux amis, parmi lesquels un certain Chicago actuellement en cavale. Destination, la Guinée équatoriale, où ils doivent se ravitailler en chanvre indien. Vers 22 heures, alors qu'ils sont sur le chemin du retour, ils tentent de rallier Oyem à pied pour échapper aux patrouilles. Seulement, cette décision des trois hommes attire l'attention des habitants du village Adzap-B'Endeng qui se



Photo: Alexis NDONG SIMA

Franck Eneme Ondo tenant dans ses bras le produit prohibé.

lancent à leur poursuite. Pris de peur, les présumés trafiquants prennent la fuite et s'évanouissent dans la forêt. Mais Franck Eneme Ondo est rattrapé. Informés, les gendarmes d'Akam-Essatouk se rendent

aussitôt à Adzap-B'Endeng et arrêtent le suspect. Lors de la fouille, les pandores découvrent 18 ballots de chanvre indien soigneusement dissimulés dans le sac à dos du mis en cause. Sans opposer de résistance, lors de son audition, le dealer confie aux enquêteurs qu'ils se sont rendus en Guinée équatoriale à la demande de Chicago. Et que le fournisseur leur aurait vendu en tout 33 ballots de chanvre indien, à raison de 10 000 francs l'unité. "Nous avons investi en tout 330 000 francs et nous comptons écouler le produit à raison de 20 000 francs le ballot", a précisé le mis en cause. Non sans relever que 15 ballots se trouvaient avec Chicago.

Franck Eneme Ondo a été déféré devant le parquet d'Oyem où un magistrat instructeur l'a placé sous mandat de dépôt au Peloton pour achat et détention de cannabis.